

RAPPORT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION RELATIF AU COMPTE ADMINISTRATIF 2018

I / LES OPERATIONS D'EXPLOITATION

La section d'exploitation présente pour l'année 2018

➤ Au titre du budget principal :

- Un total de titres émis de :	36 925 510,66 €
- Un total de mandats émis de :	36 956 584,73 €
Soit un résultat de la section de :	- 31 074,07 €
- Des restes à réaliser en dépenses pour :	935 905,97 €
- Des restes à réaliser en recettes pour :	0,00 €

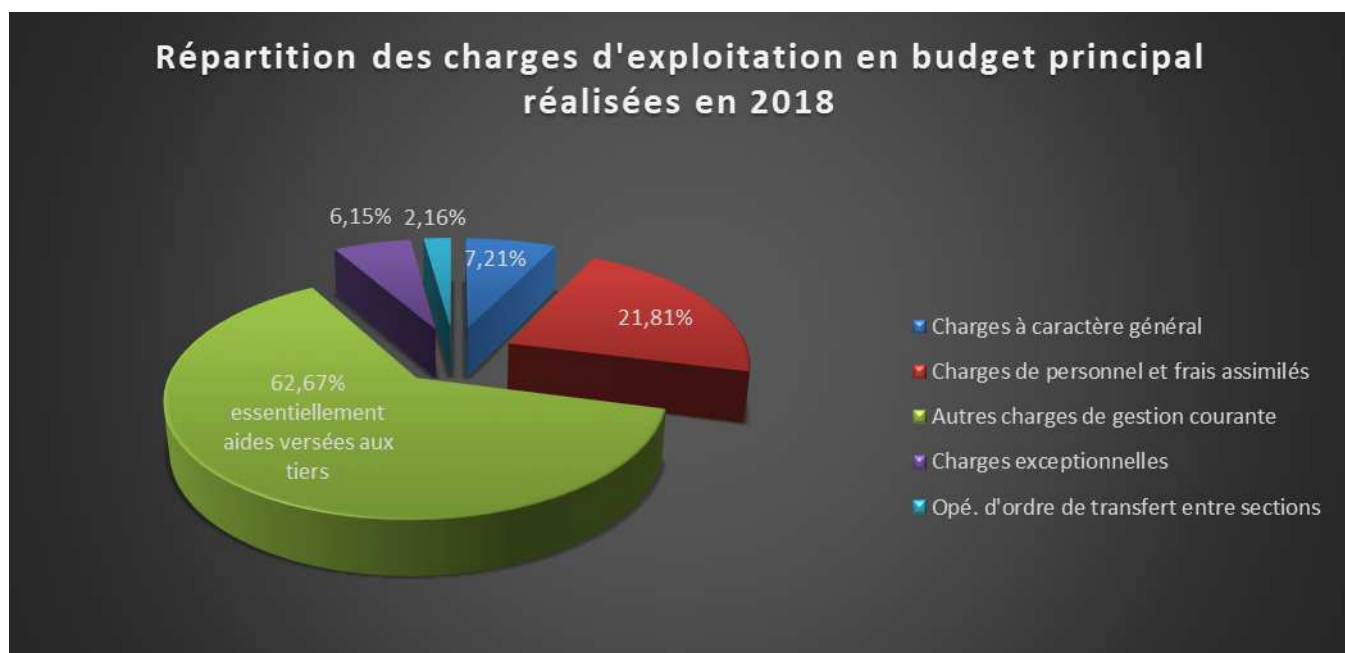
➤ Au titre du budget annexe (Feader) :

- Un total de titres émis de :	23 840 461,30 €
- Un total de mandats émis de :	23 840 461,30 €
D'où un résultat de la section de :	0,00 €

I.1) Les dépenses de fonctionnement au titre du budget principal (interventions et fonctionnement propre)

Le total mandaté des dépenses s'élève à environ 36,95 M€ soit un taux de réalisation global de 80 % des prévisions budgétaires et en y intégrant les restes à réaliser celui-ci se fixe à 82 %.

Ces dépenses se répartissent comme suit :

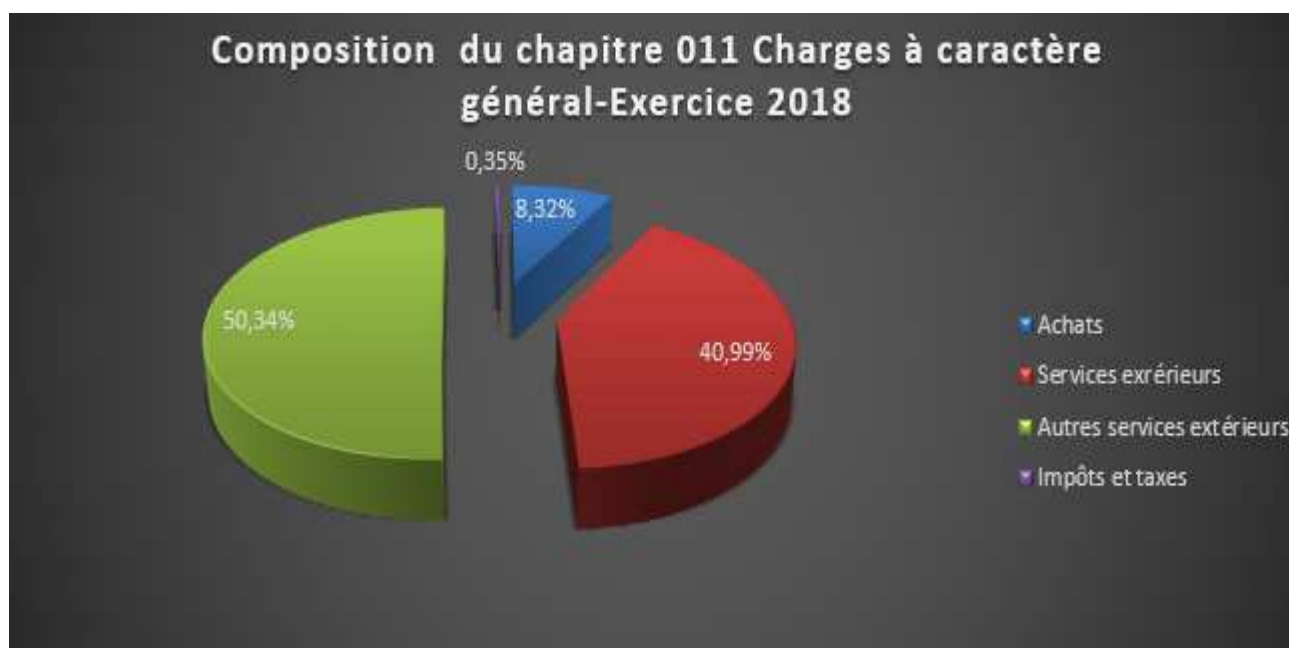


Chapitre 011 - Les charges à caractère général

Ce chapitre de dépenses se fixe à 2 663 748,96 € contre 2 348 501,01 € en 2017, et est donc en hausse de 13,42 % par rapport à l'exercice précédent au regard principalement de l'intensification des actions de promotion de l'agriculture corse (SIA, promotion des produits, Route des Sens Authentiques) et de l'impact du coût de restitution de l'ancien parc automobile lié à son renouvellement.

Son taux de réalisation budgétaire au titre de l'exercice avec restes à réaliser s'établit à 86,6 % des crédits inscrits.

Il se décompose comme ci-après :

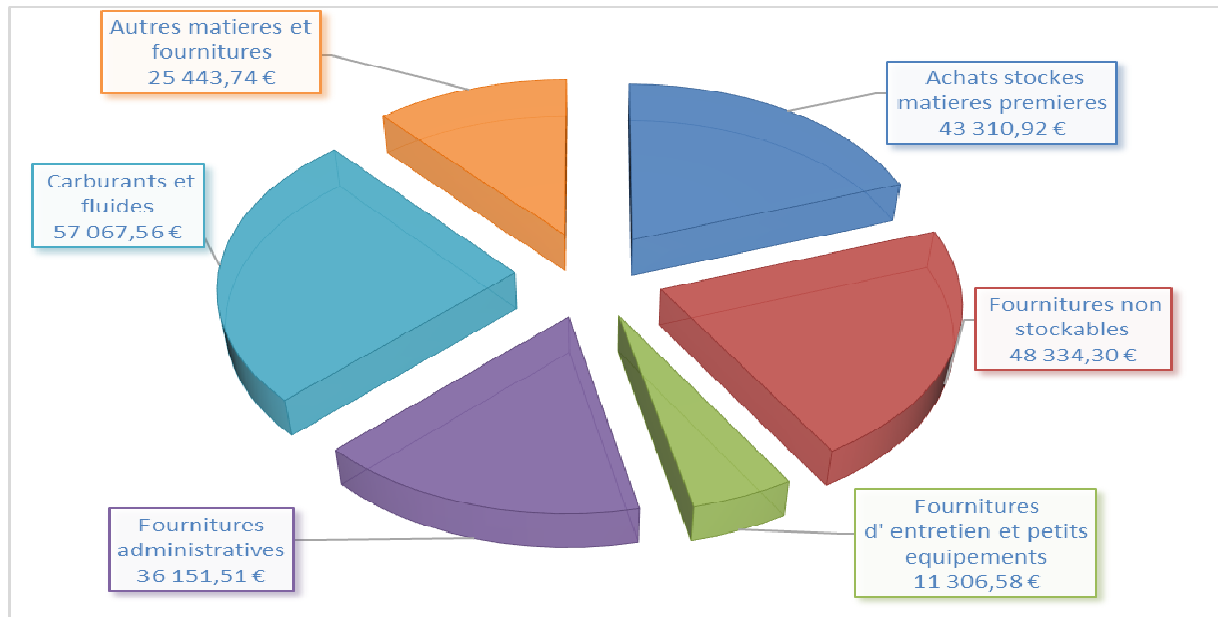


Comptes 60 – Achats : 221 614,61 €

Ces dépenses ont atteint 86,34 % des prévisions, on constate une diminution de 13 516,47 € par rapport aux exécutions 2017. Cette variation s'explique essentiellement par le poste « Achats stockés » qui diminue de 41 560,88 € par rapport à 2017. En effet, ce poste revient à un niveau normal considérant que l'exercice 2017 a fait l'objet de la mise en œuvre d'un dispositif « fourrage » exceptionnel déployé au bénéfice des cheptels des éleveurs victimes des intempéries neigeuses.

On remarque aussi que les fournitures administratives ont augmenté de 7 263,90 €, que le poste « carburants et fluides » a progressé de 7 235,28 € au regard principalement des déplacements des agents de terrain, quant aux autres dépenses, elles se sont accrues de 13 545,23 €.

Ce chapitre se compose des éléments réalisés suivants :

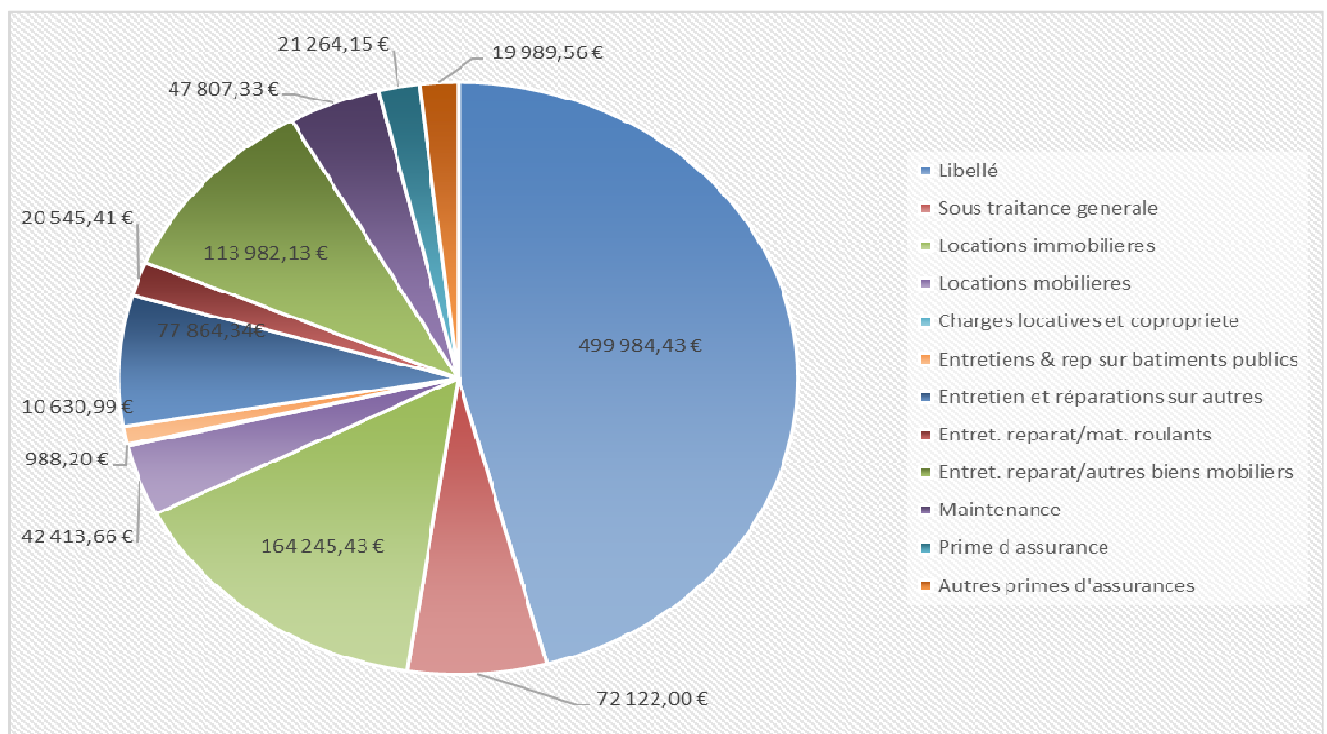


Comptes 61 – Services Extérieurs : 1 091 837,63 €

Ce poste affiche une progression de 19,97 % par rapport à l'exercice précédent soit 181 769,15 € en valeur, et son taux d'exécution au regard des opérations mandatées s'élève à 56,05 %. En y intégrant les restes à réaliser ce taux atteint 87,56 %.

Ce constat s'explique principalement par l'accroissement de la réalisation d'opérations de sous-traitance liées à l'intensification des actions de promotion de l'agriculture corse (+ 106 859 €), et par l'augmentation du poste « entretiens & réparations sur matériels roulants » (+ 55 324,90 €) liée au coût de restitution de l'ancienne flotte automobile en location.

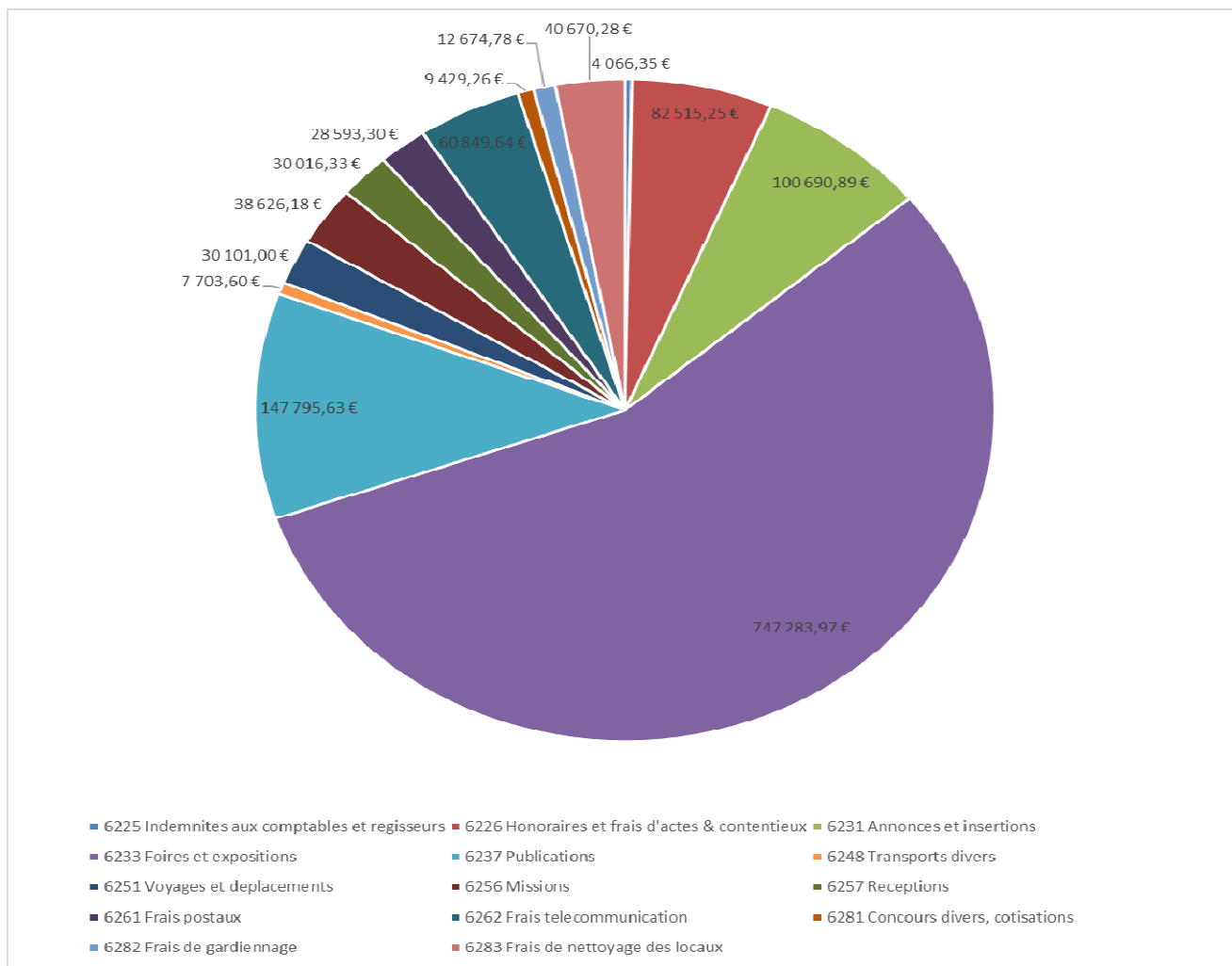
L'ensemble des dépenses de services extérieurs se décline comme suit :



Comptes 62 – Autres services extérieurs : 1 341 017,96 €

Ils atteignent 69,09 % des autorisations budgétaires et en y rattachant les restes à réaliser, ce taux se fixe à 85,17 %. Ces dépenses comprennent notamment les honoraires pour 82 080,67 €, les annonces et insertions pour 100 690,89 €, les publications à hauteur de 147 795,63 €, les frais de foires et expositions atteignant 747 283,97 € et les frais de télécommunications se fixant à 60 849,64 €. L'ensemble de ces dépenses représente 84,91 % du chapitre « autres services extérieurs ».

On trouvera ci-dessous la structure détaillée du chapitre en termes de réalisations.



Ce poste augmente de 145 762,51 € par rapport à l'exercice 2017 sous l'effet de la mise en œuvre du Salon International de l'Agriculture et des actions de promotion.

On relèvera aussi que les frais d'annonces et insertions, de foires et expositions représentent en proportion 89,97 % des restes à réaliser issus du poste.

Comptes 63 – Impôts et taxes (comptes 635) : 9 278,76 €

Ce poste concerne les taxes relatives à la détention de foncier, de véhicules de société et divers droits d'enregistrement. Il progresse de 1 232,76 € par rapport à 2017 et est réalisé à hauteur de 80,68 % du budget.

Chapitre 012 - Les charges de personnel et frais assimilés

Ce chapitre qui se fixe à 8 064 730,81 € a été réalisé à 94,24 % des prévisions budgétaires.

Il se compose des éléments suivants :

Comptes 63 – Impôts et taxes (comptes 631 et 633) : 672 251,32 €

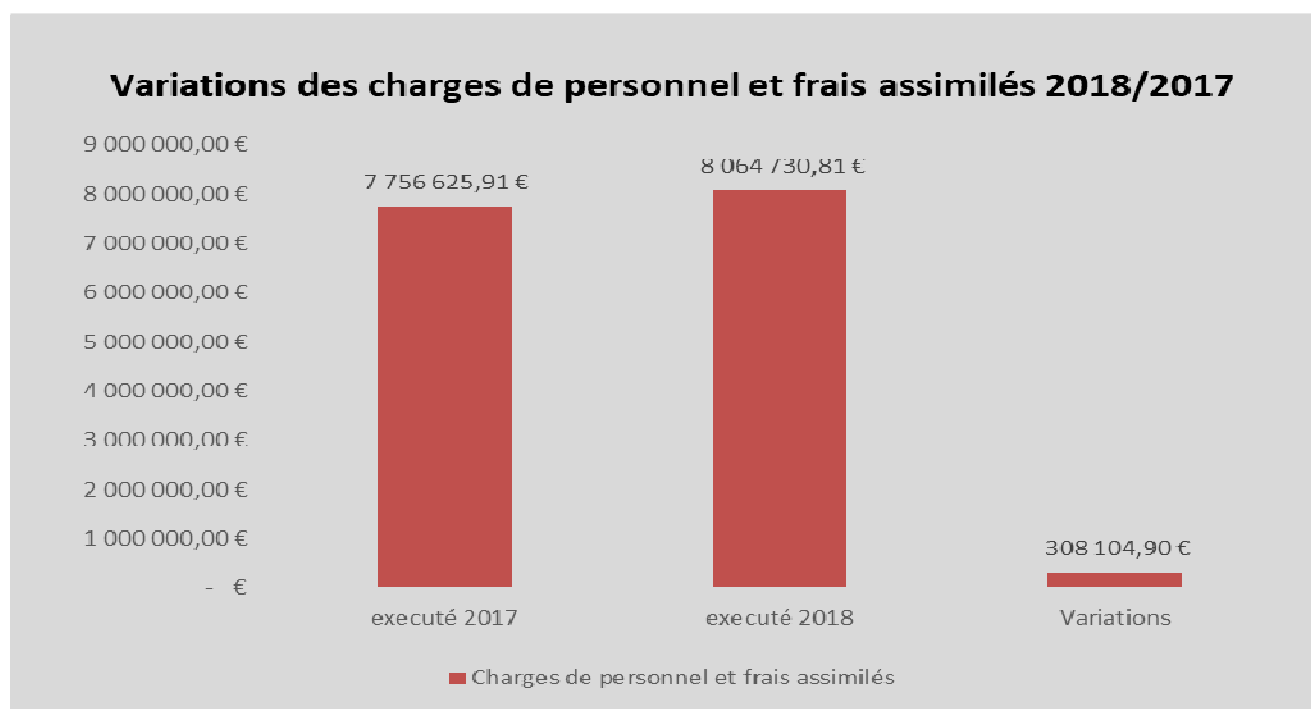
Ce poste est constitué des impôts et taxes assis sur les salaires à savoir les contributions relatives à la taxe sur les salaires, à la formation professionnelle continue, à l'effort à la construction, et au transport-Urssaf.

Comptes 64 – Charges de personnel : 7 392 479,49 €

Il s'agit des rémunérations brutes réalisées dans l'exercice ainsi que les charges sociales patronales associées qui ont été exécutées à hauteur de 94,16% du budget prévu en 2018.

Les charges de personnel et frais assimilés (chapitre 012) représentent 21,82 % du total des dépenses de la section d'exploitation au titre du Budget Principal. Si on y intègre les dépenses de la section d'exploitation relevant du Budget Annexe, elles représentent alors 13,27 % du total des dépenses de la section tous budgets confondus. Ce ratio est à relativiser au regard du paiement de la campagne ICHN 2017 et du premier acompte de l'ICHN 2018 dans le même exercice.

Ces charges ont globalement progressé de 3,97 %, soit de 308 104,90 € en valeur par rapport à l'exercice 2017.



On notera que l'exercice 2018 a été marqué essentiellement par le départ de 4 salariés à la retraite (dont 2 cadres supérieurs) qui a impacté significativement les dépenses de personnel par rapport à 2017 ainsi que par le recours à 2 rédacteurs supplémentaires en contrat à durée déterminée afin de pallier l'absence de salariés titulaires.

Chapitre 65 – Les autres charges de gestion courante dont interventions : 23 159 399,46 €

Ces dépenses sont principalement constituées des aides mandatées par l'office dans le cadre du budget principal à destination des exploitants agricoles, des organismes de développement et autres. Les aides atteignent 76,63 % des prévisions sur l'exercice et s'accroissent en valeur de 4 139 553,35 € sous l'impulsion essentielle du versement des MAET en Top Up Etat, des aides relatives aux exploitations agricoles bénéficiant d'achats groupés (Top Up CDC) et celles relevant du dispositif d'aide simplifiée au titre des investissements agricoles (Hors Feader et Top Up CDC).

L'année 2018 est aussi marquée par le succès des mesures relatives à la modernisation des exploitations et à l'installation des jeunes agriculteurs, la structuration des filières qui se poursuit, et les aides en faveur de la qualité et de la promotion des productions insulaires. En revanche il faut noter un faible niveau de réalisation au titre des mesures en faveur du rural et des Groupes d'Action Local (GAL). En ce qui concerne les mesures « Patrimoine » et celles afférentes à la Défense des Forêts Contre les Incendies dont l'instruction est assurée par la CDC, on ne constate pas de mises en paiement au titre de cet exercice.

On notera aussi que des admissions en non-valeur et des créances éteintes ont été prises en charge durant l'exercice suite aux différents constats d'irrecouvrabilité émanant du comptable public pour un montant de 364 650,54 €.

Les aides au titre du budget principal-section d'exploitation qui s'élèvent à 22 662 297,52 € et mettant en œuvre les crédits en provenance de l'Etat, et de la Collectivité de Corse sont détaillées infra :

1) Volet « Agriculture »

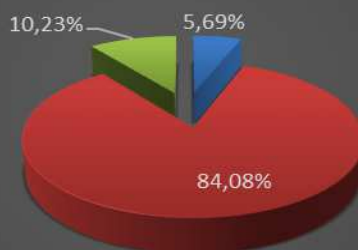
- **Recherche et transfert de technologie :**

- Projets collectifs de filières (PDA 1).....2 085 298,26 €

- **Adaptation de l'appareil de production-transformation : 6 408 392,24 €**

- Actions foncières.....364 490,00 €
- Industries Agro Alimentaires.....655 658,86 €
- Modernisation des exploitations.....5 388 243,38 €

Poids des mesures au titre de l'adaptation de
l'appareil de production-transformation-Exercice
2018



■ Actions foncières ■ Modernisation des exploitations ■ IAA

• **Aides de masse : 7 609 184,75 €**

- Indemnité compensatoire aux handicaps naturels.....6 355 619,45 €
- Mesure Agro Environnementale Territoriale.....1 253 565,30 €

• **Maîtrise de la qualité**

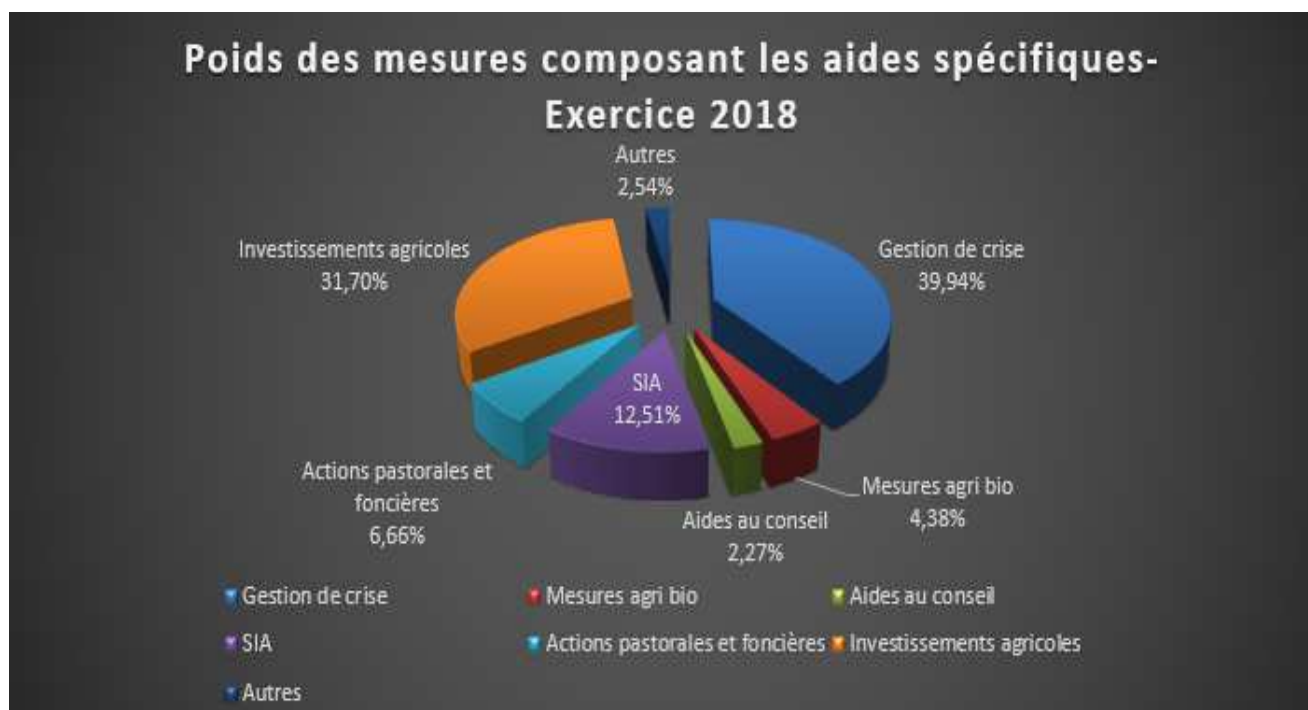
- Produits sous signes de qualité officiels (PDA2).....1 073 020,81 €

• **Installation-formation**

- Installation et formation des agriculteurs.....903 991,93 €

• **Aides spécifiques : 4 387 466,87 €**

- Gestion de crise.....1 752 271,53 €
- Mesures agri biologiques.....192 301,56 €
- Aides au conseil.....99 599,99 €
- SIA.....548 890,03 €
- Actions pastorales et foncières.....292 207,88 €
- Investissements agricoles.....1 390 712,57 €
- Autres.....111 483,31 €



2) Volet « Rural »

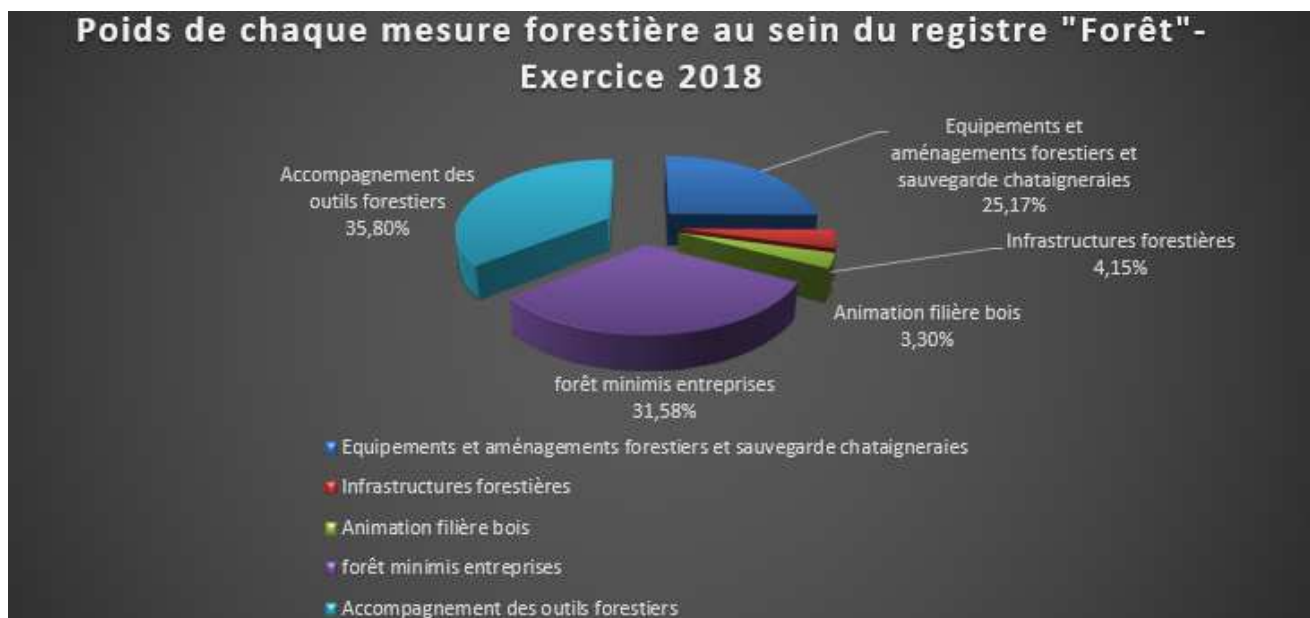
• Aides en faveur du rural

- Aides à la création d'entreprises en milieu rural.....49 835,54 €

3) Volet « Forêt »

• Infrastructures, Aménagements, Animation : 137 988,44 €

- Infrastructures forestières5 718,92 €
- Aménagements forestiers – sauvegarde châtaigneraies.....34 738,22 €
- Animation filière Bois.....4 559,38 €
- Forêt minimis entreprises.....43 578,00 €
- Accompagnement des outils forestiers.....49 393,92 €



4) Autres

- Groupements d'action locale.....7 118,68 €

Chapitre 67 – Charges exceptionnelles : 2 271 419,31 €

Ce chapitre atteint 90,64 % des prévisions. Il concerne essentiellement le montant des restitutions dans le cadre de programmes d'aides, au bénéfice des financeurs nationaux suite au recouvrement d'ordres de reversement qui s'établit à 690 567,98 € pour l'exercice 2018 et celui relatif au reversement de l'excédent à la Collectivité de Corse pour un montant de 1 500 000 €.

A cela s'ajoutent la contribution statutaire de l'Office au fonctionnement du SMAC pour 50 000 €, ainsi que des titres annulés sur exercices antérieurs à hauteur de 18 290,71 €.

Chapitre 042- Opérations d'ordre de transfert entre sections : 797 286,19 €

Réalisé à 95,86%, ce poste progresse de 61 942,83 € par rapport à l'exercice précédent.

Les dotations aux amortissements et aux provisions pour risques et charges expliquent 97,69% de l'augmentation.

Il se compose :

- des variations de stocks de fournitures pour 7 219,56 €,
- des dotations aux provisions pour risques et charges d'exploitation pour 26 000 €,
- des dotations aux amortissements des immobilisations pour 744 106,36 €,
- des variations des stocks (production stockée) pour 19 960,27 €.

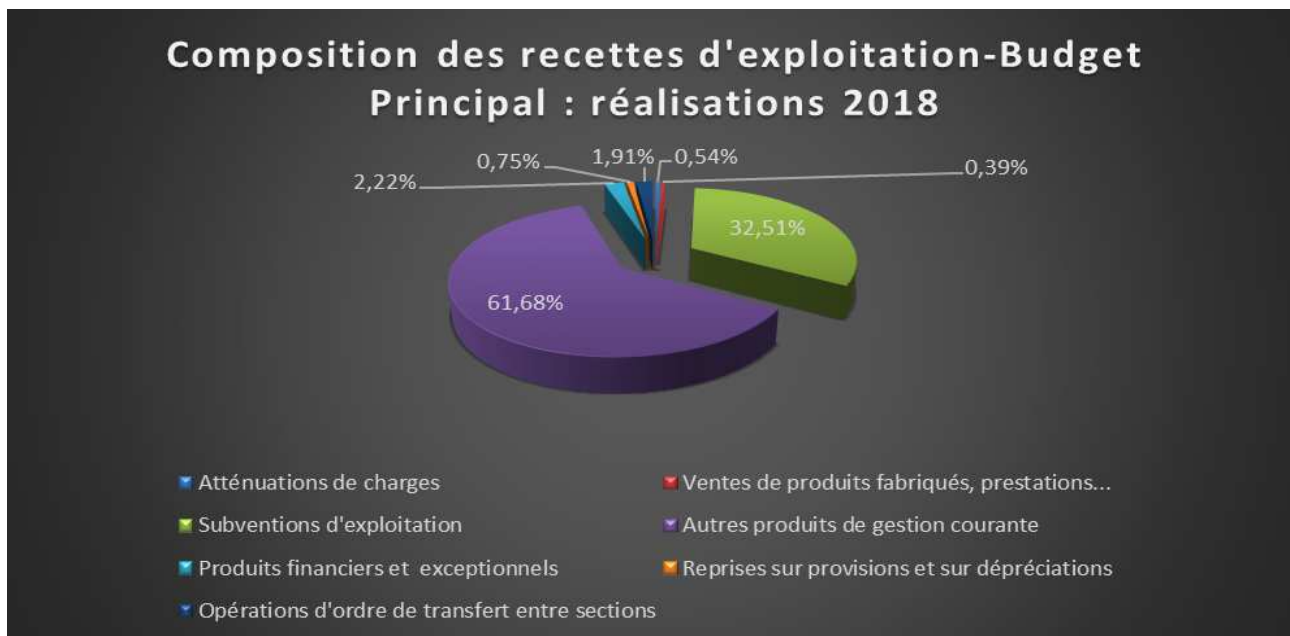


Les restes à réaliser en dépenses correspondant à des dépenses engagées non mandatées, et qui n'ont pas donné lieu à rattachement, s'établissent à 935 905,97 €.

I.2) Les recettes de fonctionnement au titre du budget principal (Interventions et fonctionnement propre)

Le total des recettes s'élève à environ 36,92 M€ soit un taux de réalisation de 83,75 % des prévisions budgétaires.

Elles se composent des chapitres suivants :



Chapitre 013 – Atténuations de charges : 200 757,67 €

Ce poste exécuté au-delà des prévisions budgétaires (+ 100,7 K€) diminue de 32 761,49 € par rapport à 2017. Il s'agit de remboursements de rémunérations suite aux absences de personnel (Maladie, maternité, accident de travail...). On notera que ce poste est significativement impacté par les maladies de longue durée.

Chapitre 70 – Les ventes de produits et prestations de services : 144 167,42 €

Elles ont été réalisées à hauteur de 78,35 %. Elles connaissent une baisse de 19 363,57 € au regard de l'exercice 2017, principalement liée à la refacturation du fourrage au profit d'éleveurs dont les cheptels avaient souffert des intempéries neigeuses de janvier 2017 et qui ont bénéficié d'un équivalent subvention. Ce chapitre se compose d'une mise à disposition de personnel au profit du SMAC pour 92 546,36 €, des ventes d'ovins, de lait et de fourrage pour 43 077,53 € et diverses prestations à hauteur de 8 537,53 €.

Chapitre 74 – Subventions d'exploitation : 12 006 044,20 €

Les objectifs de réalisation de ces recettes ont été entièrement atteints lors de l'exercice avec un accroissement de 11,55% € par rapport à 2017. Il s'agit de la dotation de fonctionnement octroyée à l'Office en 2018 par la Collectivité de Corse pour 8 979 000,00 €, et de dotations spécifiques pour 3 027 044,20 €, soit 293 352,70 € au titre de l'Etat et autres (271 842 € de dotation liée aux missions transférées à l'office de l'ex-Cnasea, 2 000 € en provenance de l'AGEFIPH et 19 510,70 € d'aides PAC), 2 107 448,32 € au titre de la Collectivité de Corse (dont 548 890,03 € relevant de la gestion du Salon International de l'Agriculture, 806 000 € afférents à la Route des Sens Authentiques, 623 000 € relatifs à la promotion de l'agriculture corse), et 626 243,18 € en provenance de l'Union Européenne (programmes Contare, Terragir 3 et Assistance Technique Feader pour les missions d'Organisme Payeur assurées par l'Office).



Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante-Interventions : 22 775 860,07 €

En lien direct avec les opérations d'interventions déclinées au chapitre 65, ce poste exécuté à hauteur de 76,71% concerne les droits à recettes émis envers la Collectivité de Corse, l'Etat et d'autres partenaires financiers nationaux. Ces recettes garantissent la couverture des opérations d'interventions relevant du budget principal, et dont les mises en paiement dans le cadre des différents programmes d'aides, sont assurées par l'Office au bénéfice de tiers.

Chapitre 76 – Produits financiers : 609,74 €

Ils atteignent 609,74 € pour 1000 € de recettes prévues au budget. Il s'agit d'intérêts de retard calculés sur les ordres de reversement suivant leur recouvrement intégral auprès des bénéficiaires d'aides, exigibles dans le cadre des contributions nationales au programme Feader, et destinés à être rétrocédés aux financeurs concernés.

Chapitre 77 – Produits exceptionnels : 817 808,20 €

Par comparaison à l'exercice 2017, ce poste s'accroît de 298 843,82 € et est réalisé à hauteur de 76,43 %. Les produits exceptionnels se composent essentiellement d'ordres de reversement en principal émis à l'égard de bénéficiaires de subvention pour 689 958,24 € et d'autres produits exceptionnels pour un montant de 127 849,96 €.

Chapitre 78 – Reprises sur provisions : 276 117,05 €

Il s'agit de reprises sur dépréciations des comptes de tiers suite aux admissions en non-valeur et créances éteintes prononcées par l'assemblée délibérante.

Chapitre 042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections : 704 146,31 €

Ces opérations s'accroissent de 153 401,39 € au regard principalement des quotes-parts de subventions amorties soit un taux d'exécution budgétaire de 91,47 % et se composent :

- Des variations de stocks de fournitures à hauteur de 3 346,71 €,
- Des quotes-parts sur subventions d'investissement virées au résultat pour 679 722,58 €,
- Des variations des stocks (production stockée) atteignant 21 077,02 €.

I.3) Les dépenses d'exploitation au titre du budget annexe Feader

Essentiellement composées des aides versées aux tiers, le total des dépenses d'exploitation diminue de 2,3 M€ par rapport à 2017, et s'élève à 23,84 M€ soit un taux de réalisation de 69 % des prévisions budgétaires.

Concernant les interventions, elles se réduisent de donc 2,2 M€. Cette diminution s'explique essentiellement par l'impact de la mesure ICHN, considérant que deux campagnes ont été versées en 2017 contre une campagne et demie en 2018. On notera aussi que les mesures agro-environnementales dans leur ensemble n'ont pu être mise en œuvre au regard notamment de l'absence de disponibilité du logiciel national d'instruction et de liquidation ISIS.

Chapitre 65 – Les autres charges de gestion courante-Interventions : 23 532 073,87 €

Ce chapitre se compose d'une part des pertes sur créances irrécouvrables (83 003,55 €) et d'autre part des aides versées.

Concernant les aides versées au titre des crédits UE-FEADER, celles-ci sont exécutées à hauteur de 69,3 %, et s'établissent à 23 449 070,32 € et se déclinent comme suit :

1) Volet « Agriculture »

• Adaptation de l'appareil de production – transformation : 2 525 084,28 €

- Modernisation des exploitations.....2 420 795,01 €
- Industries Agro Alimentaires..... 104 289,27 €

• **Installation – formation – échanges : 1 322 962,66 €**

- Dotation Jeunes Agriculteurs.....1 254 575,00 €
- Formation.....44 037,79 €
- Echanges.....24 349,87 €

2) **Volet « Forêt »**

• **Infrastructure, sauvegarde : 39 457,12 €**

- Infrastructures forestières..... 5 718,92 €
- Sauvegarde des châtaigneraies.....33 738,20 €

3) **Volet « Rural »**

- Entreprises en milieu rural.....18 368,66 €

4) **Volet « Aides surface »**

- Indemnité aux Handicaps Naturels.....19 066 801,52 €

5) **Autres**

- Groupes d'Action Locale.....41 179,56 €
- Assistance Technique..... 428 876,52 €
- Foncier.....1 750,00 €
- Zones naturelles.....4 590,00 €

Chapitre 67- Charges exceptionnelles : 308 387,43 €

Ce chapitre est en diminution de 129 560,36 € et est réalisé à 52,18 % des prévisions budgétaires. Il concerne essentiellement des opérations de reversement à destination des bailleurs de fonds institutionnels en relation avec la Commission Européenne, suite aux demandes de remboursement réalisées auprès de bénéficiaires de subvention n'ayant pas respecté leurs obligations.

I.4) Les recettes d'exploitation au titre du budget annexe Feader

Le total des recettes d'exploitation s'élève à 23,84 M€ soit un taux de réalisation de 69 % des prévisions budgétaires, en lien immédiat avec le niveau de réalisation des dépenses décrit au point I.3.

Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante-Interventions : 23 449 070,32 €

Ce poste exécuté à 69,25% du budget a diminué de 2,3 M€ entre 2017 et 2018 du fait d'un montant d'ICHN moindre à payer. Il concerne les recettes résultant des appels de fonds réalisés auprès de l'ASP-MCFA et qui permettent de couvrir le paiement des aides relevant du budget annexe-Feader, réalisées au bénéfice de tiers au titre de l'exercice 2018 dans le cadre du PDRC 2014-2020.

Chapitre 76– Produits financiers : 615,85 €

Sur un total prévu de 1000 € les produits financiers ont atteint 615,85 €. Le principe consiste à calculer les intérêts de retard sur les ordres de reversement suivant leur recouvrement intégral auprès des pétitionnaires, prévus dans le cadre de la contribution européenne au programme Feader, et destinés à être reverser à cette dernière via l'Etat membre.

Chapitre 77 – Produits exceptionnels : 390 775,13 €

Ce poste diminue de 46 701,79 € par rapport à 2017 et son taux de réalisation se fixe à 58%. Il concerne pour l'essentiel les ordres de reversement émis envers les bénéficiaires d'aides qui n'ont pas respecté leurs obligations ou qui sont liés à des conditions contractuelles.

II/ LES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement présente pour l'exercice 2018

➤ Au titre du budget principal :

-Un montant total de titres émis de :	2 098 485,91 €
-Un montant total de mandats émis de :	1 182 402,50 €

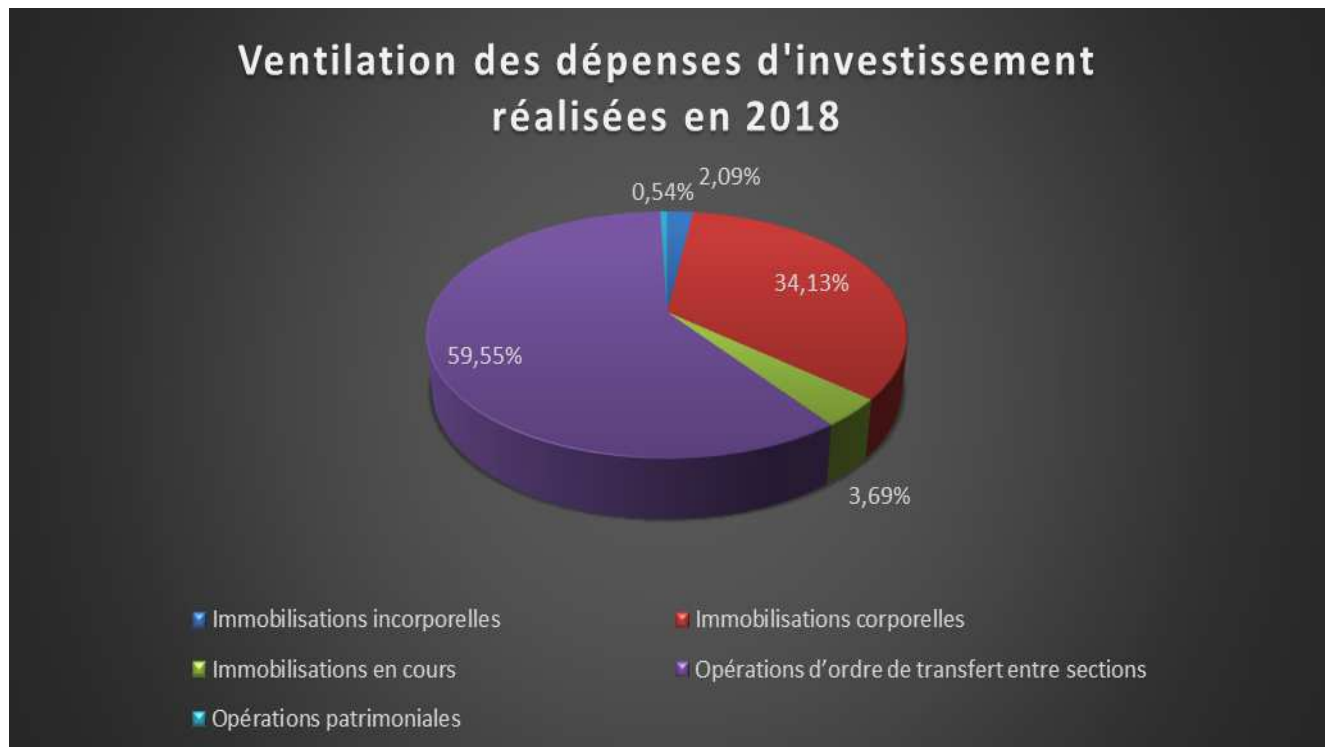
Soit un solde d'exécution de :	916 083,41 €
--------------------------------	--------------

-Des restes à réaliser en dépenses pour	528 173,30 €
-Des restes à réaliser en recettes pour	0,00 €

➤ Au titre du budget annexe (Feader) : aucune opération en dépenses et en recettes.

II.1) Les dépenses d'investissement au titre du budget principal

En diminution de 755 156,90 € par rapport à 2017 et consommées à hauteur de 42.88 % (y compris les restes à réaliser), les dépenses d'investissement se ventilent comme suit :



Chapitre 20 – Immobilisations incorporelles : 24 768,64 €

On rappelle qu'elles concernent les immobilisations qui ne sont ni corporelles ni financières en particulier les achats de logiciels. En diminution de 13 816,96 € au regard de l'exercice 2017, elles enregistrent un taux d'exécution de 13 %, ce taux est porté à 66 % en y intégrant les restes à réaliser, qui sont significativement impactés par la mise en place du nouvel outil de gestion des ressources humaines.

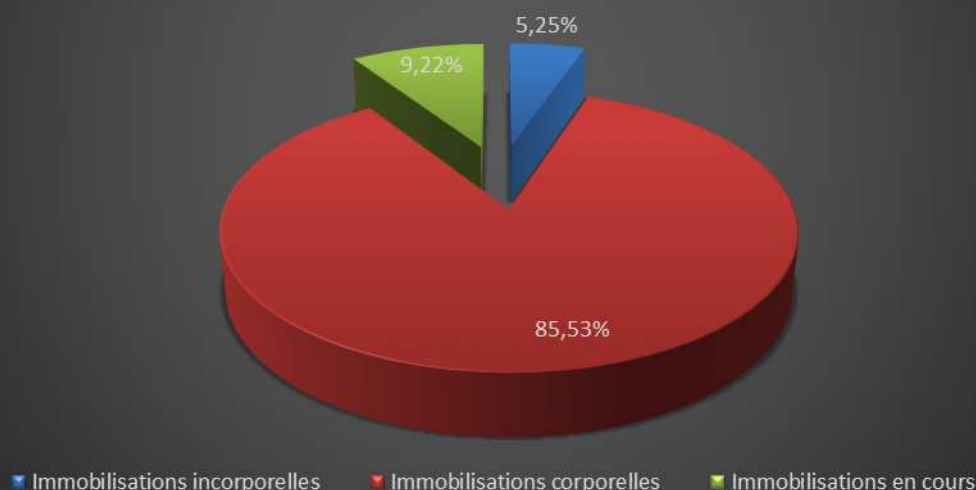
Chapitre 21 – Immobilisations corporelles : 403 607,35 €

Elles diminuent de 167 474,40 € par rapport à 2017 et ont été consommées à hauteur de 32,6 % avec les restes à réaliser. On remarquera que les opérations relatives aux agencements et aménagements de terrains font l'objet de report sur l'exercice suivant, que les acquisitions relatives au matériel de bureau et informatique, au matériel industriel et à celles relevant des installations générales et aménagements n'ont notamment pas été réalisées à hauteur des niveaux escomptés.

Chapitre 23 – Immobilisations en cours : 43 486,60 €

Ce chapitre diminue globalement de 327 635,54 € à la lumière de l'année 2017, et a été exécuté à hauteur de 41,4 % y compris les restes à réaliser. On notera que : les immobilisations en cours afférentes aux constructions ont été sous réalisées suite à un report d'opérations sur exercice suivant, alors que celles relatives aux aménagements de terrains ont atteint 64,2% du budget en tenant compte des restes à réaliser.

Composition des immobilisations réalisées sur l'exercice 2018



Chapitre 040- Opérations d'ordre de transfert entre sections : 704 146,31 €

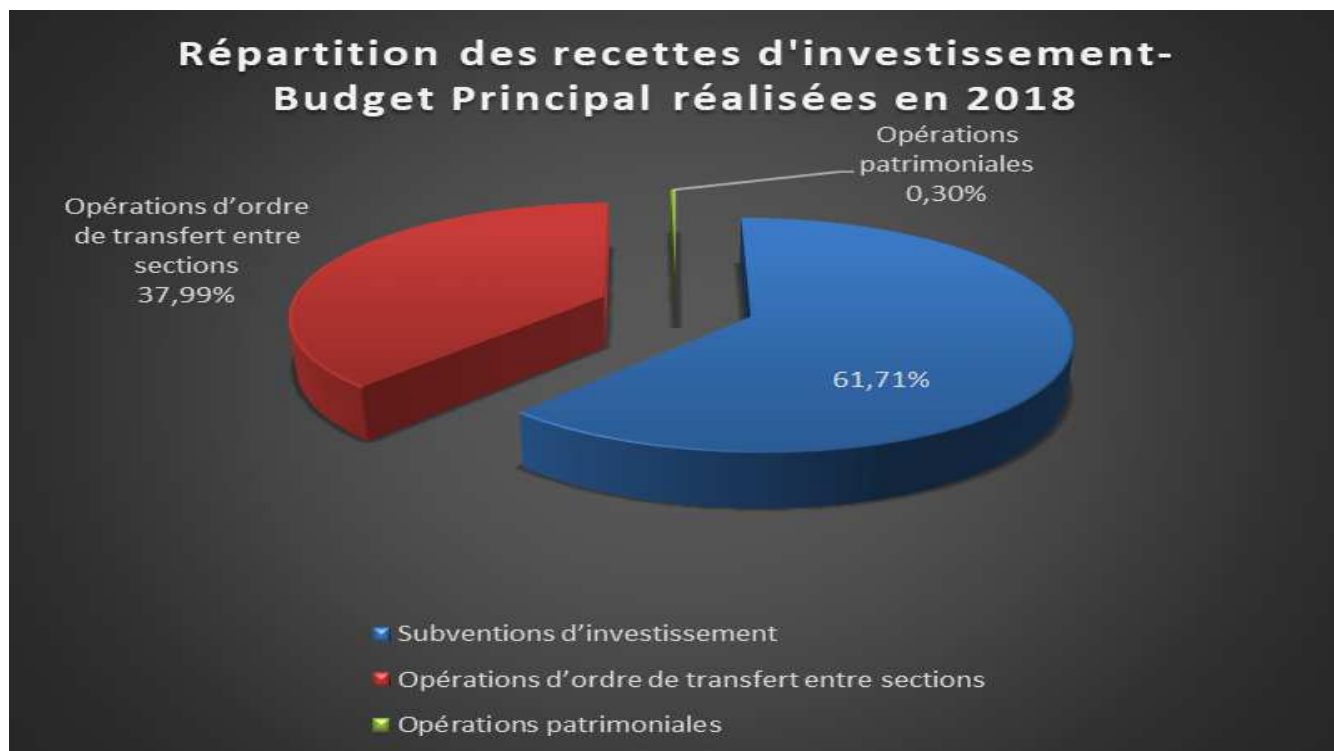
Ce poste en augmentation de 153 401,39 € par rapport à 2017 connaît un taux de réalisation de 91,47 %. Il est constitué des stocks pour 24 423,73 € et des quotes parts sur subventions d'investissement virées au résultat pour 679 722,58 €.

Chapitre 041- Opérations patrimoniales : 6 393,60 €

Prévues à hauteur de 29 000 € et en augmentation de 368,61€ par rapport à l'exercice précédent, ces opérations marginales concernent le retraitement des frais d'insertion relatifs aux dépenses réelles d'investissement.

II.2) Les recettes d'investissement au titre du budget principal

Elles se répartissent comme suit :



Chapitre 13 – Subventions d'investissement : 1 294 806,12 €

Ce chapitre est en augmentation de 596 452,19 € par rapport à 2017 au titre des contributions émanant de la Collectivité de Corse, permettant de financer les investissements en propre de l'Office.

Chapitre 040- Opérations d'ordre de transfert entre sections : 797 286,19 €

Réalisées à hauteur de 95,86 %, ces opérations en augmentation de 61 942,83 € par rapport à 2017, concernent les dotations aux amortissements des immobilisations qui atteignent 744 106,36 €, la provision pour litiges et contentieux qui s'établit 26 000 € ainsi que les stocks évalués à 27 179,83 €.

Chapitre 041- Opérations patrimoniales : 6 393,60 €

En parfait miroir des dépenses déclinées plus haut (chapitre 041 en dépenses d'investissement), ce chapitre concerne le retraitement des frais d'insertion relatifs aux opérations d'investissement.

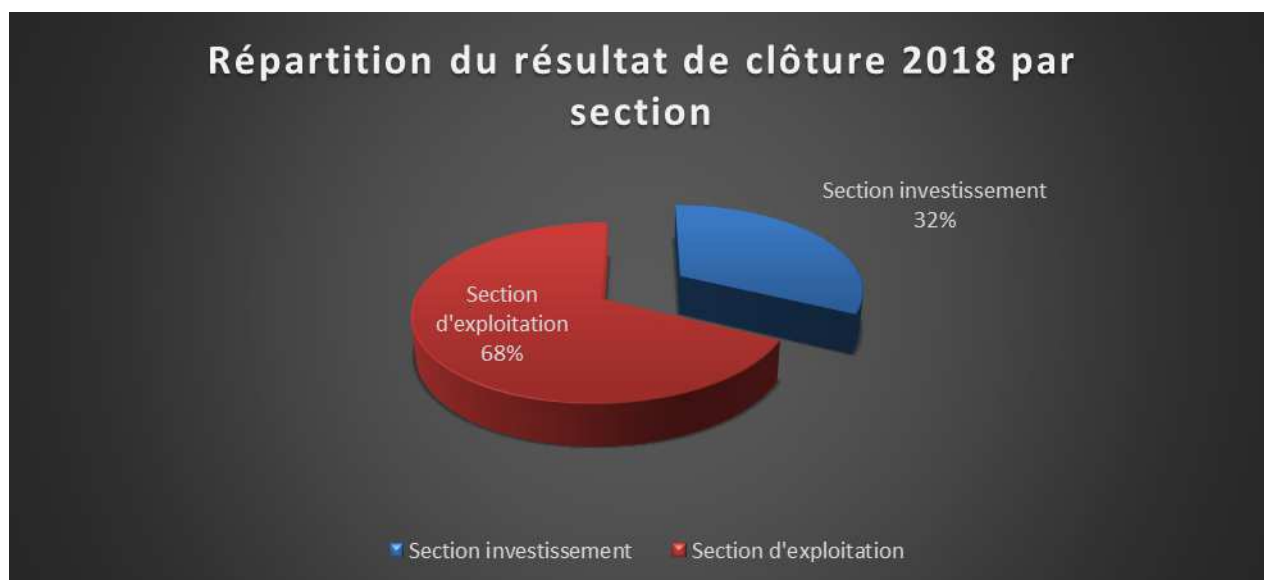
III) Les Résultats d'exécution au titre du budget principal et du budget annexe

Sections	Résultat à la clôture de l'exercice précédent	Part affectée à l'investissement exercice 2018	Résultat de l'exercice 2018	Résultat de clôture Au 31/12/2018
<u>I-Budget principal</u>				
INVESTISSEMENT	1 176 476,97 €		916 083,41 €	2 092 560,38 €
EXPLOITATION	4 431 304,70 €		-31 074,07 €	4 400 230,63 €
TOTAL I	5 607 781,67 €		885 009,34 €	6 492 791,01 €
<u>II-Budget annexe</u>				
INVESTISSEMENT	0,00 €		0,00 €	0,00 €
EXPLOITATION	0,00 €		0,00 €	0,00 €
TOTAL II	0,00 €		0,00 €	0,00 €
TOTAL I + II	5 607 781,67 €		885 009,34 €	6 492 791,01 €

Au titre du budget principal, le résultat de fonctionnement 2018 s'établit à – 31 074,07 € et le résultat de clôture (résultats cumulés des exercices précédents + résultat de l'exercice) pour la section d'exploitation atteint 4 400 230,63 €.

Le solde d'exécution de la section d'investissement sur l'exercice 2018 se fixe à 916 083,41 €, ce qui porte le résultat de clôture à 2 092 560,38 €.

Le résultat global de clôture qui s'élève à 6 492 791,01 € représente environ 39 jours de dépenses réelles de l'Office (budget principal + budget annexe) et se répartit en % par section comme suit :



Le budget annexe consacré exclusivement à la gestion des aides européennes liées au programme FEADER affiche des résultats neutres au regard de la fonction de redistribution de l'Office qui ne génère en principe ni bénéfice ni perte d'exploitation.